

# L'UNION EUROPÉENNE : UNI·ES DANS LA BIO-DIVERSITÉ OU TERRES DE DÉSACCORDS ?

70%

DES SOLS SONT DEGRADÉS EN EUROPE



- Causes : érosion, artificialisation, pollution
- Dans chaque pays de l'Union européenne (UE), la législation est différente
- Une question négligée au niveau européen
- Coût de cette dégradation : 50 Milliards € par an



Surveiller les sols en harmonisant et rendant obligatoire la récolte des données



Evaluer la qualité des sols



Laisser les pays de l'UE agir librement pour améliorer la qualité des sols

OBJECTIF  
75% des sols en bonne santé en 2050

MAIS

LA DIRECTIVE NE PRÉVOIT PAS DE PROTECTION OBLIGATOIRE

AU PARLEMENT, DIFFÉRENTES VISIONS S'AFFRONTENT

CAR

75%

des Européen·nes vivent en zone urbaine

Alors, qu'en est-il des sols en villes ?

La loi sur la Surveillance des sols encourage la réhabilitation des friches industrielles, puisqu'il vaut mieux réutiliser des terrains déjà pollués que d'en artificialiser de nouveaux

Cependant : pas d'objectif contraignant sur l'imperméabilisation, comme le concept de Zéro artificialisation nette (ZAN)

DESACCORDS SUR LA DÉFINITION DE L'ARTIFICIALISATION

CAR

MÊLE LES COMPÉTENCES NATIONALES ET LOCALES

Dans l'UE, les sols urbains sont un **objet pluri-sectoriel** !  
Ils sont mentionnés à travers d'autres lois, comme la Loi sur la Restauration de la Nature qui vise à mettre en place davantage d'espaces verts et d'arbres en ville

Représentation globale et écosystémique

Pour certain·es, le sol est vu de manière holistique : il est la « base de tout » et surtout un « **écosystème à part entière** » (réservoirs de biodiversité, habitat, impacte le climat et les santé humaine et animale).

Leurs arguments portent principalement sur ce à quoi peuvent « servir » les sols ; à savoir sur les **services écosystémiques** (ils fournissent 95% des aliments que nous consommons, capte le carbone, filtre et régule l'eau)

Intérêts nationaux

Pour certain·es, notamment à droite de l'échiquier politique, la protection des sols n'est pas un enjeu européen car le sol ne bouge pas. Le sujet doit être traité au niveau national, régional voire local

VS



Faits scientifiques

Les scientifiques récoltent et analysent des données afin d'aider les prises de décisions politiques

Représentation productiviste

Pour d'autres, le sol est vu comme un « support » essentiel au développement de l'agriculture ou de notre habitat. Sa protection doit **servir l'Humain et la production agricole ou industrielle**.

La plupart sont contre le fait de rajouter des contraintes aux agriculteur·rices et ont réussi à **retirer toutes les propositions relatives à la gestion des sols** au niveau européen

Intérêts agricoles

Les agriculteur·rices sont conscient·es de l'intérêt des sols pour produire. Cependant, ils et elles ont peur de se voir imposer des contraintes bureaucratiques et financières trop importantes

Après s'être occupé de l'eau et de l'air, l'UE commence à communiquer sur les sols

Le **Parlement européen soutient la loi**, mais la France, le Royaume-Uni, l'Autriche, les Pays-Bas et l'Allemagne font valoir leurs intérêts

Face à l'échec des négociations, la **Commission européenne retire sa proposition**

La Commission européenne présente le **Pacte vert européen**

Le Parlement européen demande un cadre législatif pour protéger les sols

Années 1970

2002

2006

2007

2014

2019

2021

Depuis 2023...

Le Conseil de l'Europe adopte une **Charte européenne des sols**, reconnaissant le sol comme un bien de l'humanité à protéger

La Commission européenne propose une **loi sur les sols**

**Vide législatif, mais projets non contraignants**

Recherche scientifique : Horizon Europe

Stratégies et objectifs : Mission Sol

Nouvel élan

Une nouvelle proposition de **loi sur la surveillance des sols** est discutée... à suivre en octobre 2025 !

Blocages des Etats membres